

Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum
Herausgeber: Forum Helveticum
Band: 15 (2005)

Artikel: Un point de vue romand : le dialecte est un pont!
Autor: Brunschwig Graf, Martine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-832932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN POINT DE VUE ROMAND: LE DIALECTE EST UN PONT!

Martine Brunschwig Graf

Pour parler du rôle et de la place du dialecte – alémanique en l'occurrence –, il faut au préalable traiter un peu de la question des langues et de la place que celles-ci occupent en Suisse, dans la vie quotidienne et dans la politique. Etrange débat que celui qui s'est instauré depuis quelques années. Qui aurait cru qu'un pays dont la pluralité des langues constitue une richesse culturelle en arrive à débattre de la nécessité, pour ses habitants, de parler ou au moins de comprendre la langue du voisin? La question serait plus facile à résoudre s'il ne fallait pas, ensuite, aussi débattre de la langue du voisin!

Un sondage qui en dit long

La télévision suisse, durant l'année 2000, avait commandé un sondage concernant l'attachement des Suisses aux langues nationales et leur vision du rôle de l'anglais dans la communication entre Confédérés. Une proportion non négligeable de sondés déclaraient ne pas être choqués à l'idée que le Conseil fédéral communique avec les citoyens en anglais. D'autres exprimaient de façon très explicite le fait que l'anglais pouvait parfaitement devenir la lingua franca de notre pays. L'impression qui se dégageait de cette démarche: une forme de consensus mou autour du fait de laisser l'anglais prendre une place que personne ne se souciait vraiment de définir et encore moins de délimiter.

Le dialecte alémanique n'était jamais évoqué dans les sondages, ni dans les commentaires. Mais chacun reconnaissait implicitement que l'anglais permettait de surmonter un obstacle, le fait que l'allemand n'était pas vraiment la langue de communication de nos voisins alémaniques. Dès lors, privilégier l'anglais évitait de se poser l'autre question: l'allemand constitue-t-il ou non une langue étrangère pour les Alémaniques?

L'ombre du dialecte dans le débat sur les langues

L'année 2000 n'a pas été seulement celle du changement de siècle mais aussi celle où le débat sur les langues a repris de la vigueur au sein de la Conférence des directeurs de l'instruction publiques (CDIP). Le concept des langues qui

en est issu n'a jamais vraiment permis de trancher sur la question. Beaucoup feignent, aujourd'hui encore, de penser que l'on peut, à l'école primaire, assurer la maîtrise de la langue locale – langue qui n'est pas, pour une part de plus en plus importante d'élèves, la langue maternelle – et l'apprentissage de deux langues étrangères. C'est sur cela que repose le compromis: peu importe que l'anglais passe avant la seconde langue nationale, puisque le concept garantit une maîtrise au moins équivalente à la fin de l'école obligatoire.

Et c'est bien là que le bât blesse. Aujourd'hui, des initiatives populaires – à Zurich et ailleurs – exigent qu'une seule langue «étrangère» soit enseignée à l'école primaire. Des cantons ont déjà pris les devants. Appenzell Rhodes-Intérieures l'a fait depuis belle lurette. Dans ce canton, le français est relégué à l'école secondaire et l'anglais seul a droit de cité à l'école primaire. Nidwald vient de prendre la même décision. Et d'autres risquent de suivre. Ainsi se retrouve-t-on avec un double langage: celui de l'officialité, qui présente de façon politiquement correcte un concept préservant les langues nationales et celui d'un terrain incapable de résister à la tentation de la facilité et de la mode du moment.

Durant ce même temps, une initiative parlementaire dite «Berberat» passe de justesse le cap de la commission du national (CSCEC), qui décide de lui donner suite. Cette initiative demande que la Constitution fédérale soit complétée par un article stipulant que la première langue étrangère enseignée soit une langue officielle de la Confédération. Ceci constitue la discussion formelle et officielle du débat sur les langues.

Il y a, en revanche, des discours et des inquiétudes rentrées; celles-ci ont trait à un phénomène récurrent: la langue maternelle parlée par les élèves n'est pas, pour nombre d'entre eux, la langue «locale» dans laquelle l'enseignement officiel est pratiqué. C'est le cas dans les cantons romands et surtout à Genève, qui accueillent de nombreux élèves d'origine non francophone. Mais c'est aussi le cas en Suisse alémanique et à Zurich notamment. Et ces élèves doivent faire face à un double apprentissage, celui de l'allemand, langue de l'écrit par excellence et celui du dialecte, langue de communication orale usuelle au quotidien.

Ainsi, lorsque l'on parle des langues nationales et de la cohésion, la première langue menacée, en Suisse alémanique, est bel et bien l'allemand, ressenti comme une langue étrangère par ceux pour qui il devrait constituer la langue première.

Je me permets ainsi un souvenir. J'ai eu à participer à l'émission *Arena*, en l'an 2000, dans le cadre d'un face-à-face avec Ernst Buschor, mon collègue zurichois d'alors à l'instruction publique. Je me souviens fort bien de l'introduction faite par le modérateur: il s'est excusé auprès des téléspectateurs du fait que le débat se déroulerait malheureusement dans la première langue étrangère parlée en Suisse alémanique, à savoir l'allemand. Cette annonce n'a paru choquer personne, tant le dialecte faisait partie de la dynamique de l'émission. Chacun a donc fait un effort ce soir-là: nous avons tous parlé allemand, langue qui n'était de fait pour aucun d'entre nous la langue maternelle au sens strict du terme!

Depuis, l'état d'esprit a changé. Invitée à la même émission en 2003, j'ai proposé que le débat se déroule en dialecte alémanique et que j'intervienne en allemand. Il en a été ainsi. Mais j'ai appris ensuite que certains téléspectateurs avaient dénoncé une certaine impolitesse à mon égard. Actuellement, l'allemand a droit de cité lorsque des hôtes tels que des Conseillers fédéraux participent au débat.

Ces deux anecdotes sont très révélatrices des questions qui tournent autour du dialecte alémanique. Il faudrait d'ailleurs plutôt parler des dialectes, puisqu'on ne parle pas de façon semblable dans le Haut-Valais ou à Zurich.

Ceci nous fait apparaître au moins une question à résoudre: il ne suffit pas aux Romands de parler allemand pour communiquer avec les Alémaniques! Mais le dialecte est-il vraiment pour autant l'obstacle principal au maintien, voire au renforcement de la cohésion nationale? Je ne le crois pas.

Des soucis pédagogiques aux nécessités politiques

Revenons quelque peu au débat en cours sur les langues pour mieux comprendre la place du dialecte dans tout cela.

Le débat, jusqu'ici, s'est largement focalisé sur les aspects pédagogiques. Ainsi a-t-on évoqué l'ordre idéal dans lequel apprendre les langues étrangères, les bienfaits du bilinguisme ou de l'apprentissage par immersion, les difficultés à concilier objectifs de la CDIP et grille horaire et même... la nécessité d'apprendre l'anglais pour surfer sur Internet. On aura aussi, au passage, traité de l'égalité des chances et du bienfait de l'anglais précoce pour tous dans le cadre d'un tel concept. Comme je l'ai déjà évoqué précédemment, sont interve-

nues, quoique plus tardivement, les interrogations légitimes quant à l'apprentissage de deux langues étrangères à l'école primaire.

Mais de politique, il n'en a guère été question, ou si peu. Le terrain est miné, lorsqu'on met en confrontation anglais et langue nationale sous l'angle de leur attractivité respective. Les enquêtes et les sondages d'opinion ont presque toujours donné l'avantage à l'anglais, que l'on interroge les parents ou les élèves. La réponse est connue, elle n'a guère varié au fil du temps et il est vrai que les méthodes d'apprentissage y sont sans doute pour quelque chose.

Mais il faut oser dire aujourd'hui que la question n'est pas là. On ne gouverne pas par sondages! Il est temps de parler du pays dans lequel nous vivons, de la diversité dont se nourrit notre identité commune et des responsabilités qui en découlent. Il traîne un dicton presque familier qui affirme que les Suisses s'entendent parce qu'ils ne se comprennent pas. Il a longtemps servi d'excuse à la difficulté de nombre de nos concitoyens à parler la langue du voisin. Je parle ici de la langue écrite.

Et le dialecte alémanique dans tout cela?

Le dialecte alémanique constitue une autre problématique, souvent mise en avant pour présenter comme vains les efforts consacrés à l'apprentissage de l'allemand dans nos contrées romandes.... Je serais plutôt tentée d'écrire qu'il s'agit d'une excuse. Le dialecte sert de repoussoir à l'allemand; il ne mérite pas cela. En effet, la langue écrite en Suisse alémanique reste l'allemand et si nous souhaitons converser par Internet, lire les journaux de la région ou encore suivre simplement les informations à la télévision, c'est bien cette langue qu'il faut connaître. Il y a donc nécessité pour l'ensemble de la Suisse à maîtriser l'allemand. Les premiers intéressés restent bien sûr les Suisses alémaniques, qui ne peuvent se passer d'une langue écrite... sauf s'ils pensent opter définitivement pour l'anglais! Le dialecte alémanique impose donc des contraintes d'ordre scolaire, médiatique et institutionnel qui justifie, de facto, la nécessité de connaître la langue allemande, que l'on soit alémanique, romand, italophone ou romanche.

La langue est avant tout une culture à partager

Le débat politique autour des langues a fortement occulté jusqu'ici le fait que la langue n'est pas qu'un véhicule de communication mais qu'elle est porteuse

d'une culture, d'une identité et que le fait de la comprendre et/ou de la parler permet de percevoir ces éléments culturels et identitaires. C'est valable pour l'allemand, dont on sait que la façon dont il est écrit et parlé en Suisse diffère, sur plusieurs points, de l'allemand pratiqué à Hambourg. C'est d'ailleurs regrettable que l'on en fasse souvent, en Suisse alémanique, un complexe plutôt qu'une richesse.

S'agissant des dialectes alémaniques, point n'est besoin d'en rappeler la force culturelle et identitaire. De mon point de vue, cette force ne s'exerce pas contre les autres régions linguistiques de notre pays. Elle constitue en revanche une clé pour la compréhension des modes de vie et de pensée de nos concitoyens. S'intéresser au dialecte, en comprendre le mécanisme et la façon dont il joue et se joue de la langue allemande, c'est une occasion de mieux connaître celles et ceux qui partagent avec nous la chance de vivre en Suisse. Au-delà des sons et des mots, il y a la façon de raisonner, de traduire ses émotions, d'exprimer ou de dissimuler ses sentiments. Nous dévoilons tous une partie de nous-même à travers l'usage de la langue qui nous est la plus chère et la plus familière.

Ainsi, sensible à l'esprit confédéral, je ne peux en aucune manière considérer le dialecte pour son aspect strictement «local». Il n'est pas une spécialité du lieu, il fait véritablement partie de la personnalité d'au moins deux tiers des habitants de ce pays!

Le dialecte est un pont!

Je suis toujours fascinée par la faculté qu'ont les Suisses alémaniques à se saisir d'un texte écrit en «Schriftdeutsch», pour nous le lire dans le dialecte de leur choix. Lorsque nous travaillons ensemble, sur le plan intercantonal ou fédéral, les séances se tiennent dans les langues officielles. Mais les commentaires «off» font appel au dialecte. Ainsi, sur la base d'un texte en allemand, Romands et Alémaniques ont recours, consciemment pour les uns, plus inconsciemment pour les autres, à une traduction simultanée. L'effort est certes beaucoup moins grand pour les seconds mais effort il y a.

Le dialecte devrait donc permettre de jeter des ponts et d'inciter à la sympathie réciproque. Dès lors que le citoyen alémanique ressent l'effort de traduction qui lui est demandé pour communiquer en allemand, le citoyen romand pourrait y être plus sensible et plus reconnaissant. C'est certes une obligation de respecter

l'usage de l'allemand en tant que langue officielle, tout comme celle de veiller à ce que le français, respectivement l'italien soient présents partout où cela est requis. Mais il n'en reste pas moins qu'en terme d'efforts pour vivre ensemble, le passage du dialecte à la langue officielle doit être reconnu comme une contribution à mettre au crédit de nos compatriotes!

Que conclure de tout cela? Il n'y a pas lieu d'opposer identité locale et cohésion nationale. L'identité n'est pas une île, elle est un lieu de partage. Le fait que la Suisse existe aujourd'hui n'est pas qu'une affaire de co-existence, où les identités se respectent sans se mélanger. Le dialecte ne crée pas non plus des frontières invisibles. Tout ceci est beaucoup plus complexe et bien plus passionnant. Je m'aperçois, en écrivant ces lignes, que ce pays ne serait pas mon pays sans la présence forte du dialecte alémanique! Je le comprends bien mais ne le parle que très mal, faute de l'avoir appris. Il n'en reste pas moins qu'il me manquerait s'il disparaissait...

Au fond l'idéal ne serait-il pas que chacun, en Suisse, éprouve la nécessité de l'existence de l'autre, de sa différence culturelle et linguistique? Il revient aux responsables politiques de tenir un discours rassembleur, respectueux du patrimoine commun et soucieux de préserver et de développer les ponts.

